

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL/BREVET DES MÉTIERS D'ART			
CORRIGE	SESSION 2017	DURÉE : 2 H	COEFFICIENT : 2,5
ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE			

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL/BREVET DES MÉTIERS D'ART
Session 2017

CORRECTION DE LA SOUS-ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie et enseignement moral et civique » des candidats. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ».

Cette répartition est **immuable**.

Une **évaluation globale** de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une bonne réponse doit pouvoir **compenser** des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs et correctrices prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat ou de la candidate est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse ;
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice, de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'un exercice n'a pas été corrigé ou pris en compte dans la note globale.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des « **capacités attendues** », des « **éléments attendus** » et ceux qui contribuent à la « **valorisation** » de la note finale.

Les « éléments de valorisation » sont présentés en fin de partie de manière séparée.

Les « capacités et éléments attendus » sont ceux que l'on doit retrouver dans la copie d'un candidat ou d'une candidate à l'issue d'un cycle de scolarité.

Les « éléments de valorisation » portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat ou d'une candidate pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie.

PREMIÈRE PARTIE (Histoire - Sujets d'étude)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes énoncées obtient la note maximale de 9 points.
- La réponse est évaluée globalement en tenant compte du barème distribué par capacités.

Sujet 1 : la décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde et Algérie

Repérer dans le temps et dans l'espace

(3 points)

1) À partir des trois listes ci-dessous, associez chaque événement à l'année et aux acteurs correspondants.

a) Évènements : proclamation de l'indépendance de l'Inde ; conférence de Bandung ; assassinat de Gandhi ; marche du sel ; Toussaint rouge : début de la guerre d'Algérie ; accords d'Évian.

b) Années : 1962 ; 1948 ; 1954 ; 1955 ; 1930 ; 1947.

c) Acteur(s) lié(s) à l'évènement : un extrémiste hindou ; les nouveaux États indépendants (tiers-monde) ; La France (de Gaulle) ; Gandhi ; FLN (Front de libération nationale) ; Nehru.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances

(6 points)

2) Comparez l'accession à l'indépendance de l'Inde et de l'Algérie.

3) Présentez les défis économiques et politiques auxquels sont confrontées l'Inde et l'Algérie après leur indépendance.

Capacités évaluées

- Dater des faits importants relatifs à la situation.
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.
- Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.

Éléments attendus

1)

Évènements	Années	Acteurs liés à l'évènement
Marche du sel	1930	Gandhi
Proclamation de l'indépendance de l'Inde	1947	Nehru
Assassinat de Gandhi	1948	Un extrémiste hindou
La Toussaint rouge : début de la guerre d'Algérie	1954	FLN (Front de libération nationale)
Conférence de Bandung	1955	Les nouveaux États indépendants (tiers-monde)
Accords d'Évian	1962	La France (de Gaulle) ¹

1. Les copies peuvent y ajouter le FLN.

2 et 3) Les questions 2 et 3 sont volontairement larges pour laisser une marge de manœuvre aux candidat.e.s.

2) Le candidat ou la candidate peut mettre l'accent sur les différences de modalités d'accès à l'indépendance :

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1709 – FHG HGEC	Page 2 sur 7

- L'indépendance de l'Inde est négociée. Elle est organisée autour du parti du congrès. La lutte nationaliste prend, sous l'influence de Gandhi, la forme d'actions non-violentes et de campagnes de désobéissance civile telles que le boycott des produits anglais ou la marche du sel.
- L'indépendance de l'Algérie est obtenue après huit années de guerre (1954-1962). Les attentats perpétrés par le FLN (Front de libération nationale) en novembre 1954 (la Toussaint rouge) plongent le pays dans la violence. Aux attaques de l'Armée de libération nationale (ALN) répondent le refus de négocier du pouvoir politique, la répression de l'armée française et celle de l'organisation armée secrète (OAS). Le général de Gaulle ouvre la voie de la négociation avec le FLN. En 1962, les accords d'Évian sont signés et la France reconnaît l'indépendance de l'Algérie.

Le candidat ou la candidate peut également mettre l'accent sur les violences qui accompagnent ces processus : affrontements entre hindous et musulmans lors de la partition de l'Inde en deux États (Union indienne et Pakistan) ; en Algérie, violences pendant la guerre d'indépendance et à l'issue de la guerre.

3) On attend une réflexion montrant une compréhension des enjeux propres à la situation de pays qui viennent d'obtenir leur indépendance (sortie de l'état colonial) par l'identification d'au moins un enjeu politique et d'au moins un enjeu économique :

- défis politiques : installation d'un régime politique stable, mise en place d'une administration, etc. ;
- défis économiques : développement économique pour couvrir les besoins alimentaires et en biens de consommation, développer les infrastructures (transports, énergie), répondre aux enjeux sociaux (éducation, inégalités, etc.), etc.

Éléments de valorisation

On valorise notamment les copies apportant des éléments de connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement :

- expression de nuances dans la comparaison entre les indépendances ;
- détails concernant le rôle de tel ou tel acteur dans l'indépendance ;
- défis plus spécifiques à l'Inde (difficultés à nourrir une forte population, relations Inde-Pakistan, etc.) ou à l'Algérie (conflits entre anciens chefs du FLN, faiblesse du secteur industriel et de la productivité de l'agriculture, etc.) ;
- précisions sur les choix politiques pour répondre aux défis.

OU

Sujet 2 : le monde depuis le tournant des années 1990

Repérer dans le temps et dans l'espace

(3 points)

1) Recopiez les événements suivants dans l'ordre chronologique puis, pour chacun d'entre eux, précisez l'année où il s'est déroulé.

- Attentat du World Trade Center.
- Génocide du Rwanda.
- Début de l'intervention des États-Unis en Irak.
- Réunification de l'Allemagne.

2) Dans la liste ci-dessous, choisissez les deux années clefs de l'effondrement du modèle soviétique et indiquez l'évènement correspondant à chacune de ces années.

1989 – 1991 – 2003 – 2005

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances

(6 points)

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1709 – FHG HGEC	Page 3 sur 7

3) Avec la fin de la guerre froide, les années 1990 sont marquées à la fois par des moments d'espoir (progrès de la démocratie...) et des moments de grave instabilité dans le monde (guerres civiles, génocides...).

Choisissez un de ces moments d'espoir et un de ces moments d'instabilité, présentez-les (événement, date, acteurs) et enfin expliquez pourquoi et comment ils ont marqué les années 1990.

4) Les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont été un événement très important : racontez-les (acteurs, lieux et faits) et expliquez pourquoi ils ont suscité beaucoup d'inquiétude et d'émotion dans le monde.

Capacités évaluées

- Dater des faits importants relatifs à la situation.
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.
- Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.

Éléments attendus

1) a) Attentat du World Trade Center : 2001

b) Génocide du Rwanda : 1994

c) Début de l'intervention des États-Unis en Irak : 2003

d) Réunification de l'Allemagne : 1990

2) Les deux années clefs de l'effondrement du modèle soviétique :

- 1989 : on attend un événement précis (chute du mur de Berlin) ou la mention d'un processus (chute des régimes communistes en Europe)

- 1991 : dissolution de l'URSS.

3) Le choix est large mais on prendra en compte le respect du cahier des charges :

- sélection d'un moment d'espoir et d'un moment d'instabilité, révélant une compréhension des années 1990 ;

- identification précise de l'événement et de ses acteurs, mention d'un repère chronologique et réflexion sur sa portée.

4) On attend :

- une évocation du procédé : détournement d'avions vers des lieux symboliques de la première puissance mondiale ;

- des éléments sur les victimes (3000 morts) et les destructions occasionnées (*World Trade Center*) ;

- la qualification des faits : attentats terroristes attribués à Al Qaïda ;

- une réflexion sur leur portée immédiate (émotion et inquiétude) par au moins un élément : terreur (et crainte de la possibilité d'actes terroristes ailleurs qu'aux États-Unis), sidération renforcée par la médiatisation planétaire de l'événement, importance des victimes (nombre et nature : des civils dans leur vie quotidienne, des secouristes) et dommages, etc.

Éléments de valorisation

On valorise notamment les copies apportant des éléments de connaissances supplémentaires, faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE (Enseignement moral et civique)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes énoncées obtient la note maximale de 4 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre, le candidat ou la candidate peut, au choix, suivre le découpage du questionnement ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Ce sujet s'inscrit dans la question « *Pluralisme des croyances et laïcité* » et porte sur les connaissances du programme : « *La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur.* »

Il prend en compte les compétences :

- *identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;*
- *mobiliser les connaissances exigibles ;*
- *développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.*

Il doit permettre de questionner la notion de laïcité. Conformément au programme, il invite à réfléchir à partir d'une situation concrète à la mise en application du principe de la laïcité à l'école.

Thème : pluralisme des croyances et laïcité

Questions

- 1) Ces affiches portent sur la laïcité : quelle loi définit ce principe en France ?**
- 2) Comment chacune de ces affiches montre-t-elle que la laïcité permet le « vivre ensemble » ?**
- 3) Vous êtes membre du jury du prix de la laïcité de la République française et devez sélectionner une de ces affiches pour représenter la laïcité à l'école. Laquelle choisiriez-vous ? Pourquoi ?**

Éléments attendus

On attend du candidat ou de la candidate qu'il ou elle :

- évoque la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 ;
- prenne en compte, dans sa réflexion, les deux affiches : fraternité, par le geste, des personnages au physique indistinct (mais qui sourient), mots utilisés, pour le document 1, mise en valeur du terme « laïcité » créant un pont reliant plusieurs croyances et non-croyance et choix de l'expression « pour vivre ensemble » pour le document 2 ;
- ne limite pas son choix à des questions de forme (même si elles peuvent être évoquées) : la participation à un jury tel que celui proposé implique également une argumentation sur le fond.

Éléments de valorisation

On valorisera les réponses des candidat.e.s faisant preuve de connaissances supplémentaires (référence à la charte de la laïcité, par exemple) ou d'une excellente maîtrise des compétences évaluées.

TROISIÈME PARTIE (Géographie – Situations)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 7 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.

Sujet 1 : le Conservatoire du littoral

Questions

- 1) Localisez la zone acquise par le Conservatoire du littoral. Pourquoi protéger cet espace ? (documents 1 et 2)
- 2) À l'aide de deux arguments, montrez que le Conservatoire du littoral vise une « gestion écologique » du site. (document 2)
- 3) Donnez un autre exemple d'espace protégé par le Conservatoire du littoral en précisant sa localisation et les objectifs visés.

Capacités évaluées

- Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.
- Décrire et caractériser une situation géographique.

Éléments attendus

Les éléments peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat ou de la candidate qu'il ou elle :

- 1)
 - localise le site à l'aide des repères présents sur la carte : étroite bande de terre entre étang de Thau / mer Méditerranée ; Sète / Marseillan ;
 - souligne la volonté du Conservatoire du littoral de soustraire le site à la forte pression urbaine qui s'exerce sur celui-ci avec un étalement des espaces résidentiels (mas Caron dont la construction remonte aux années 2000), des espaces agricoles (vignes), des espaces de loisirs (centre équestre, stand de tir, plage), des axes de communication (voie ferrée, piste cyclable, route départementale...) qui témoignent d'une forte présence humaine ;
 - évoque la préservation d'un site naturel bénéficiant de plusieurs classements dont celui de ZNIEFF, qui aux termes de son exploitation économique (salins) a été abandonné en 1967, et qui s'est depuis dégradé ;
- 2)
 - souligne la mise en place d'une protection et une gestion écologique du site afin de gérer la mise en eaux des salins de façon périodique, d'appliquer la réglementation relative à la circulation des véhicules à moteur et ainsi mieux préserver la faune et la flore locales. La présence d'îlots de nidification pour les oiseaux nécessite une protection de leur habitat ;
- 3)
 - mentionne un exemple de site acquis et préservé par l'action du Conservatoire du littoral en France métropolitaine ou en outre-mer puis présente les enjeux de l'aménagement choisi.

OU

Sujet 2 : un aménagement dans une communauté de communes

Questions

- 1) Quel est le problème mis en évidence par la carte ? Montrez que le département de l'Eure constitue un bon exemple de ce problème. (documents 1 et 2)
- 2) Quel est l'intérêt de construire des maisons de santé pluridisciplinaires ? (document 2)
- 3) Pourquoi les maisons de santé pluridisciplinaires sont-elles initiées par les communautés de communes et non par les communes ? Quels autres acteurs apportent une contribution à ces projets ? (document 2)

Capacités évaluées

- Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.
- Décrire et caractériser une situation géographique.

Éléments attendus

Les éléments peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat ou de la candidate qu'il ou elle :

- 1)
 - montre d'une part que la carte, qui met en évidence une répartition inégale des médecins sur le territoire métropolitain, pose la question l'inégal accès aux soins et, d'autre part, que le département de l'Eure, qui se situe au premier rang des départements ayant la plus faible densité médicale avec 167 médecins pour 100 000 habitants, constitue un bon exemple de ce problème ;
- 2)
 - montre que l'intérêt est d'attirer les jeunes médecins dans des structures offrant une palette de soins diversifiée, regroupant différentes professions médicales. (dentiste, kinésithérapeute, infirmier.e, médecin généraliste...). Ces structures permettent d'avoir des indemnités de logements et de déplacements ainsi que des exonérations d'impôts. Ces mesures sont subventionnées par l'État dans le but de repeupler les territoires et de lutter contre la désertification médicale ;
- 3)
 - explique que les Maisons de santé pluridisciplinaires sont construites dans le cadre de communautés de communes pour permettre d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace : réaliser un tel projet, qu'une commune n'a pas les moyens de réaliser seule, permet de solidariser le territoire de manière fiscale et de redynamiser les communes, les moyens sont centralisés pour répondre aux besoins du plus grand nombre.
 - mentionne d'autres acteurs mobilisés (département, région, agence régionale de santé, État).

Éléments de valorisation

On valorise sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies de candidat.e.s faisant preuve de connaissances au-delà des attendus, d'une maîtrise des capacités visées et de qualités particulières de raisonnement ou d'expression.

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1709 – FHG HGEC	Page 7 sur 7